



Conseil de sécurité

**Briefing**  
**La Situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.**  
**Résolution 2334 (2016)**

New York, le 19 septembre 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri  
Représentant Permanent adjoint de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Je vous remercie, Excellence, pour votre présence aujourd'hui et pour l'organisation de ce débat trimestriel.

Je remercie aussi le Coordonnateur spécial pour sa présentation du rapport du Secrétaire général portant sur la mise en œuvre de la résolution 2334. Et je remercie Helen Clark de son exposé.

La Suisse soutient la Cour internationale de justice ainsi que son avis consultatif du 19 juillet. L'illégalité de l'occupation israélienne du Territoire palestinien, qui court depuis 1967, ne fait maintenant aucun doute. Elle doit cesser et un horizon politique doit être rétabli.

Nous restons convaincus que la solution à deux Etats est la seule option possible pour qu'Israéliens et Palestiniens vivent côte-à-côte en paix, en sécurité et en dignité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international.

A cette fin, la Suisse salue le fait que la résolution adoptée hier reconnaisse la nécessité de relancer un processus pour aboutir à une solution à deux Etats. Nous soutenons l'appel à la tenue d'une conférence de paix sous l'égide de l'ONU durant la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

Pour sa part, la Suisse, en tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève et de ses Protocoles Additionnels, honorera le mandat que lui a conféré hier l'Assemblée générale et organisera une Conférence de Hautes Parties Contractantes dans un délai de six mois.

Conformément à l'article 1 commun aux Conventions de Genève, il est en effet impératif de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire, y compris dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. Des mesures concrètes doivent être immédiatement prises pour protéger la population civile.

Madame la Présidente,

Depuis le 7 octobre, les attaques, menaces et intimidations des colons contre les civils, y compris le personnel humanitaire, ont augmenté exponentiellement en Cisjordanie. Un exemple parmi tant d'autres est l'attaque menée lundi par des colons contre une école primaire près de Jéricho, au cours de laquelle au moins sept élèves et enseignants ont été blessés, selon les rapports. La Suisse condamne de telles attaques, qui, avec la construction de colonies, contribuent à la création d'un environnement coercitif et conduisent au déplacement forcé de communautés palestiniennes. A cela s'ajoute une intensification

des opérations militaires israéliennes. L'usage de la force lors de ces opérations doit répondre aux critères de nécessité et de proportionnalité et respecter le droit de tout individu à la vie et à la sécurité.

Aussi, la Suisse condamne les annonces de dirigeants israéliens visant à l'expansion des colonies, illégales en vertu du droit international humanitaire. L'établissement d'une nouvelle colonie, en légalisant un avant-poste, dans le Wadi Al-Makhrou, près de Bethlehém, dans une zone listée par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité, est le dernier exemple d'une série de décisions similaires qui sabotent la solution à deux Etats.

A Gaza les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes civiles sur fond de crise humanitaire catastrophique. Le succès de la première vague de vaccination contre la polio montre que des opérations humanitaires d'envergure peuvent être menées à Gaza moyennant une sincère volonté politique. Les parties doivent respecter le droit international humanitaire et faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entraves aux civils dans le besoin, y compris les otages, dont nous appelons à la libération immédiate et inconditionnelle.

Un cessez-le-feu est nécessaire de toute urgence. Ce Conseil l'a clairement exigé au travers ses résolutions 2728 et 2735, qui doivent être mises en œuvre. Nous soutenons les efforts de médiation des Etats-Unis, du Qatar et de l'Egypte à cet effet.

Ceci est essentiel pour prévenir une escalade encore plus grave dans la région. La Suisse est très préoccupée par les explosions survenues au Liban les 17 et 18 septembre, et les rapports de nombreuses victimes civiles. Nous appelons toutes les parties à exercer la plus grande retenue et à œuvrer pour une désescalade immédiate. Nous appelons également toutes les parties au respect du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, proportionnalité et précautions en toute circonstance.

La Suisse se tient à disposition, au sein de ce Conseil comme en-dehors, pour contribuer à restaurer la paix et la sécurité dans la région.

Je vous remercie.

---

*Unofficial Translation*

Madam President,

Thank you, Excellency, for your presence today and for organizing this quarterly debate.

I would also like to thank the Special Coordinator for his presentation of the Secretary-General's report on the implementation of Resolution 2334. And I thank Helen Clark for her presentation.

Switzerland supports the International Court of Justice and its advisory opinion of July 19. The illegality of the Israeli occupation of the Palestinian Territory, which has been ongoing since 1967, is now beyond doubt. It must end, and a political horizon must be re-established.

We remain convinced that the two-state solution is the only possible option for Israelis and Palestinians to live side by side in peace, security and dignity, within secure and recognized borders, in accordance with international law and internationally agreed parameters.

To this end, Switzerland welcomes the fact that the resolution adopted yesterday recognizes the need to relaunch a process to achieve a two-state solution. We support the call for a UN-led peace conference to be held during the 79<sup>th</sup> session of the General Assembly.

For its part, Switzerland, as the depositary state of the Geneva Conventions and its

Additional Protocols, will honor the mandate conferred on it yesterday by the General Assembly and organize a Conference of High Contracting Parties within six months.

In accordance with Article 1 common to the Geneva Conventions, it is indeed imperative to respect and ensure respect for international humanitarian law, including throughout the Occupied Palestinian Territory. Concrete measures must be taken immediately to protect the civilian population.

Madam President,

Since October 7, settler attacks, threats and intimidation against civilians, including humanitarian workers, have increased exponentially in the West Bank. One example among many is Monday's settler attack on an elementary school near Jericho, in which at least seven pupils and teachers were injured, according to reports. Switzerland condemns such attacks, which, along with the construction of settlements, contribute to the creation of a coercive environment and lead to the forced displacement of Palestinian communities. This is compounded by an intensification of Israeli military operations. The use of force in these operations must meet the criteria of necessity and proportionality, and respect every individual's right to life and security.

Switzerland therefore condemns the announcements by Israeli leaders to expand the settlements, which are illegal under international humanitarian law. The establishment of a new settlement, by legalizing an outpost, in Wadi Al-Makhrou, near Bethlehem, in an area listed by UNESCO as World Heritage, is the latest example in a series of similar decisions that sabotage the two-state solution.

In Gaza, hostilities continue to claim numerous civilian victims against the backdrop of a catastrophic humanitarian crisis. The success of the first wave of polio vaccinations shows that large-scale humanitarian operations can be carried out in Gaza with sincere political will. The parties must respect international humanitarian law and facilitate safe, rapid and unhindered humanitarian access to civilians in need, including hostages, whose immediate and unconditional release we call for.

A ceasefire is urgently needed. This Council has clearly demanded it in resolutions 2728 and 2735, which must be implemented. We support the mediation efforts of the United States, Qatar and Egypt to this end.

This is essential to prevent further escalation in the region. Switzerland is deeply concerned by the explosions in Lebanon on September 17 and 18, and the reports of numerous civilian casualties. We call on all parties to exercise the utmost restraint and work towards immediate de-escalation. We also call on all parties to respect

international humanitarian law, in particular the principles of distinction, proportionality and precaution in all circumstances.

Switzerland stands ready, both as part of this Council and outside, to contribute to restoring peace and security in the region.

Thank you.